

## Le Bois de Vincennes et sa « gestion » : bilan mitigé pour la nature

par Étienne PIÉCHAUD

**Tout le monde connaît le Bois de Vincennes, au moins de nom, mais un faible nombre de personnes est réellement au courant de ce qui s’y passe actuellement en matière de gestion du milieu naturel. Il s’agit ici d’apporter des informations précises sur des faits constatés par une poignée de naturalistes dans cet îlot boisé qui porte le nom du château et de la commune voisine, mais qui appartient administrativement à la Ville de Paris. Nous sommes conscients que son degré de naturalité n’est pas celui de milieux bien plus intacts éloignés de l’agglomération parisienne, mais il représente indéniablement une vraie nature de proximité, essentielle aux habitants des villes alentour, et la façon dont celle-ci est traitée est un cas d’école, assez révélateur d’un certain rapport plus général à la nature. Ces remarques et observations pourraient susciter une démarche similaire dans son homologue « occidental », le Bois de Boulogne.**

### Préambule

Notre propos pourrait amener à certains malentendus qu’il est nécessaire de dissiper préalablement à l’exposé du problème. Certaines initiatives, aussi intéressantes soient-elles, telles que la création de mares, d’enclos en « réserve », ne doivent pas nous détourner de ce qui représente à nos yeux l’essentiel : la façon dont est traité *tout le reste*, c’est-à-dire la majeure partie du milieu, boisé ou non. A cet égard, nous pointons des choix que nous jugeons discutables car, reposant bien plus sur une *maîtrise* de ce milieu plutôt que sur la libre expression des processus spontanés, donc naturels, qu’il manifeste, ils conduisent à une perte de biodiversité sauvage illustrée ici par une série d’exemples.

Cela ne signifie pas que nous oublions les importants efforts qui ont été faits depuis une trentaine d’années, notamment la création dès les années 90 d’une zone de 400 hectares sans routes ouvertes à la circulation, l’arrêt des débroussaillages systématiques et plus anciennement de l’usage de désherbants, ou encore l’utilisation de chevaux de trait pour divers travaux d’entretien du bois. Autres progrès à noter : les branches tombées dans l’eau des lacs désormais laissées (depuis la tempête de 1999) pour la nidification et les perchoirs d’oiseaux aquatiques, et l’implantation d’un embryon de roselière au Lac des Minimes. Dans la même démarche, on peut citer des initiatives plus récentes comme une fenaison sur la grande perspective de l’Allée Royale, qui en se limitant à ce secteur ne nuit pas au milieu et apporte un cachet assez rustique (rouleaux de foin), ou très localement la tonte de l’herbe par des moutons à la place des débroussailleuses (enclos en réserve).

À côté de cette démarche bienveillante, le mode actuel de gestion, notamment forestière – n’est-ce pas le plus important dans un bois ? – apparaît beaucoup moins inoffensif ; de désagréables surprises peuvent attendre les promeneurs au détour d’un sentier. Alors que cela n’était pas trop fréquent jusque dans le courant des années 2000, un changement a commencé à s’opérer autour de 2010 environ, changement qui apparaît comme une régression du fait de l’alourdissement notable de l’ampleur des interventions sur le milieu.

### Repousses dans les parcelles de la « tempête » : la spontanéité fortement bridée

Plusieurs années après la tempête de 1999, ont commencé dans ces parcelles des travaux de limitation des espèces envahissantes, introduites ou rudérales, qui risquaient de gêner ou étouffer la croissance de certains arbres indigènes, notamment les chênes. Au départ, on voyait surtout de jeunes robiniers coupés, ainsi que des érables planes et sycomores. Cette gestion semblait épargner la plupart des arbres autochtones. Mais par la suite, nous avons fait le pénible constat de coupes massives d’espèces indigènes, qui se sont généralisées dans ces mêmes parcelles : bouleaux, saules marsaults, charmes, ormes champêtres (parfaitement sains), hêtres, érables champêtres, aubépines, merisiers... Nous avons appris que le but de ces coupes était de « dégager » les jeunes chênes issus de semis naturels. Or, ce sont surtout les espèces exotiques envahissantes (robinier et ailante) qui sont nuisibles aux chênes et autres

arbres indigènes. En coupant ces derniers chaque année, on est en train d'amoindrir toute la diversité future du peuplement forestier, apparue *spontanément* (c'est ce qui fait son intérêt) après une tempête. Au lieu de profiter de cette occasion, rare, de voir comment réagit naturellement le milieu à ce bouleversement dans un bois périurbain, on a préféré un interventionnisme quasi systématique étendu aux essences indigènes, alors que seules les espèces introduites posaient des problèmes d'envahissement.

Nous avons noté un curieux acharnement sur le bouleau et le saule marsault. On sait que le premier est une essence pionnière apparaissant si survient une trouée dans la forêt. Si c'est une chênaie, de jeunes chênes provenant de semis naturels profitent également de l'éclaircie et poussent parmi les bouleaux. Même si ceux-ci ont une croissance plus rapide, leur feuillage léger est peu préjudiciable à la croissance des chênes. De plus, celle-ci est favorisée par l'excellent humus provenant des feuilles de bouleau.

Et ce n'est pas sans un zèle certain que ces coupes ont lieu, conduisant à la suppression de beaucoup plus de sujets que nécessaire.

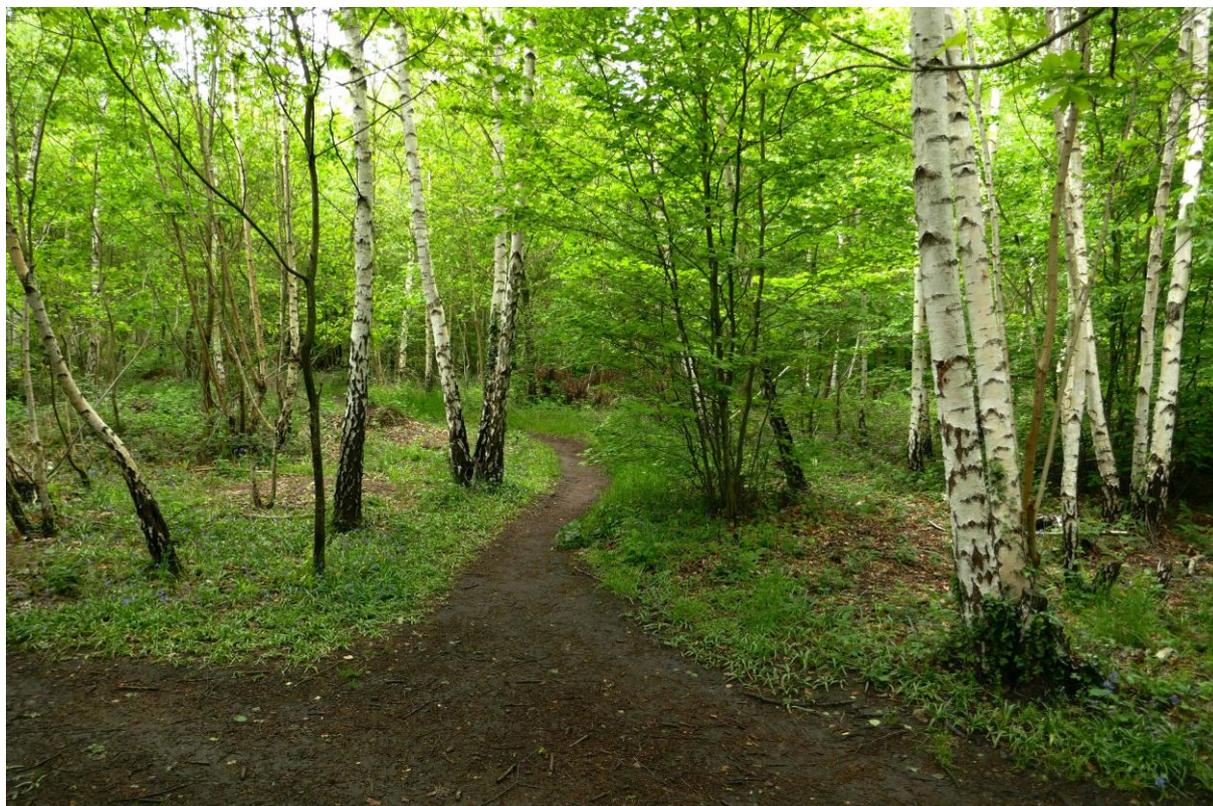
Le bouleau est un arbre important pour la faune : fait constaté à Vincennes, ses graines sont consommées de la fin de l'été à la fin de l'hiver par le Bouvreuil (espèce jugée en diminution en France) et le rare Sizerin flammé ; il est aussi particulièrement recherché par le Pouillot fitis lors de la nidification (quelques rares couples dans le Bois).



*Le bouleau a payé un lourd tribut aux coupes.*

La coupe du saule marsault, déjà plutôt disséminé, est aussi un non-sens écologique. Ce petit arbre, le premier à fleurir, est comme on le sait très recherché par les insectes au sortir de l'hiver, et les premiers oiseaux migrateurs insectivores de retour en mars (notamment le Pouillot véloce). Couper ces saules, c'est donc priver les abeilles, bourdons et certains papillons d'une des rares sources de nectar et de pollen existant à cette époque de l'année grâce à cette floraison précoce. De plus, pour ce qui est des papillons, le rare Grand Mars changeant a été observé au Bois en 2012. Or, sa chenille vit précisément sur le saule marsault, raison supplémentaire de préserver absolument cette espèce ligneuse. Voici ce qu'on peut lire

dans l'excellent ouvrage *Sauvons les papillons* (Ed. Duculot, 1988, malheureusement épuisé) : « La femelle du Grand Mars recherche les saules marsaults croissant le long des orées fraîches et ombragées, ou au bord des chemins étroits, encaissés dans les hautes futaies de chênes. » Ce qui montre l'intérêt des vieux saules marsaults, subsistant dans des peuplements redevenus hauts, *bien après la phase pionnière*.



*Bois de bouleaux spontané issu de la tempête de fin 1999.*

Le bouleau est dans le même cas. Pour justifier la coupe de cette essence, il nous a été dit que celle-ci allait « disparaître avec l'évolution du peuplement ». Ce qui est en grande partie faux : nombre de vieux sujets se rencontrent dans des peuplements matures de chênes. La disparition naturelle, très progressive, d'une partie des bouleaux au fur et à mesure que la forêt vieillit n'a rien à voir avec une coupe.



*Plantules de charme au printemps.*

Autre essence qui a largement fait les frais de ces coupes systématiques : le charme. Dans la mesure où l'objectif de gestion est manifestement de revenir à la chênaie-charmaie originelle du bois, climax du bassin parisien, on n'aurait jamais dû toucher aux proportions *naturelles* des repousses d'arbres postérieures à la tempête de 1999, notamment entre chênes et charmes. Or, de nombreux charmes ayant repoussé depuis par semis naturels dans les trouées sont coupés chaque hiver. À cela

il faut ajouter l'abattage inconsidéré de sujets plus âgés, de 20 à 50 ans et plus (donc antérieurs à la tempête) de cette essence à croissance lente, sujets qui avaient un bel avenir. Nous avons vu des charmes coupés parce qu'ils avaient eu le « malheur » de se trouver aux environs d'un jeune chêne qu'ils ne gênaient absolument pas. Rappelons que le charme, important pourvoyeur de graines, est un arbre forestier essentiel à l'alimentation de la faune : Ecureuil roux, Pic épeiche et une foule d'autres oiseaux, en particulier des Fringilles comme les Pinsons et Gros-becs, qui descendent au sol jusqu'en mars pour chercher les nombreuses graines tombées à l'automne, comme nous l'avons vérifié à Vincennes. Citons encore la consommation de jeunes chatons de charme par des Chardonnerets au printemps.

On peut y ajouter le cas peu connu de l'orme, qui d'ailleurs se porte plutôt bien à Vincennes. Ses bourgeons floraux nutritifs attirent en fin d'hiver nombre d'oiseaux, des Fringilles (Bouvreuil, Tarin, Sizerin) à la Mésange bleue, et trois mois plus tard l'arbre est visité pour ses semences par divers granivores. C'était par exemple le cas des Moineaux friquets, lorsqu'ils étaient encore présents. D'un aspect plutôt discret en hiver, passant facilement inaperçu – il faut un œil exercé pour reconnaître ses petits bourgeons noirâtres –, il est manifeste qu'il est coupé sans même avoir été identifié, assimilé à une essence gênante « insignifiante » (surtout les jeunes sujets).

Et on pourrait multiplier les exemples : j'ai ainsi vu dans le Bois l'Écureuil roux consommer les fleurs naissantes de l'érable plane, le Gros-bec celles du hêtre, etc.

Bref, selon l'âge et l'essence de l'arbre coupé, que ce soit pour sa floraison, sa fructification, son feuillage, son type de port, le degré d'ombrage qu'il dispense ou encore le type d'humus qu'il fournit, c'est donc toute une cohorte actuelle ou future d'animaux, de plantes, de champignons qui lui sont inféodés, qui est mise à mal à chaque fois.

Les chênes pédonculés et sessiles sont bien sûr des essences importantes pour le caractère forestier du bois. Mais cette focalisation sur ces arbres au détriment des autres, comme s'ils étaient les seules espèces « nobles », n'a pas de sens car une forêt n'est pas un peuplement monospécifique. On est en train de créer un déséquilibre complètement artificiel entre le chêne, le charme et les autres essences indigènes. Et comme nous l'avons constaté, même de jeunes chênes sont parfois coupés !

Les gestionnaires<sup>1</sup> ont d'ailleurs justifié ces opérations par un affichage sur place : « Ici, nous façonnons la forêt de demain ». Le

message est clair : c'est l'homme qui doit recréer la forêt et non la nature... Ce qui est bien sûr un non sens car la forêt est *par définition* une construction naturelle. Avec cette réorientation artificielle de la composition du peuplement forestier, nous ne connaissons jamais le réel accomplissement d'un phénomène naturel en cours qui aurait conduit à une plus grande diversité d'espèces, qu'elles soient végétales ou animales.

Nous sommes intervenus plusieurs fois pour demander que ces coupes se limitent aux espèces allochtones. La coupe des arbres indigènes semblait alors s'être ralentie, mais elle a repris fortement les hivers suivants, avec même par endroits des essences exotiques curieusement



*Fruits de charme ouverts par des Gros-becs et des Pinsons, ramassés à l'endroit où ces oiseaux se nourrissaient. 9 mars 2012.*

<sup>1</sup> Il s'agit de la Mairie de Paris, Direction des Espaces Verts et de l'Environnement (DEVE), Division du Bois de Vincennes.

épargnées. Néanmoins, comme nous avons beaucoup protesté au sujet de la coupe des bouleaux, ceux-ci ont été laissés un peu plus tranquilles durant quelques années. Mais la prolongation de ce répit, qui n'a fait l'objet d'aucun engagement écrit, est loin d'être garantie. Autre timide progrès : pour la première fois, une vraie limitation de l'ailante a enfin commencé.

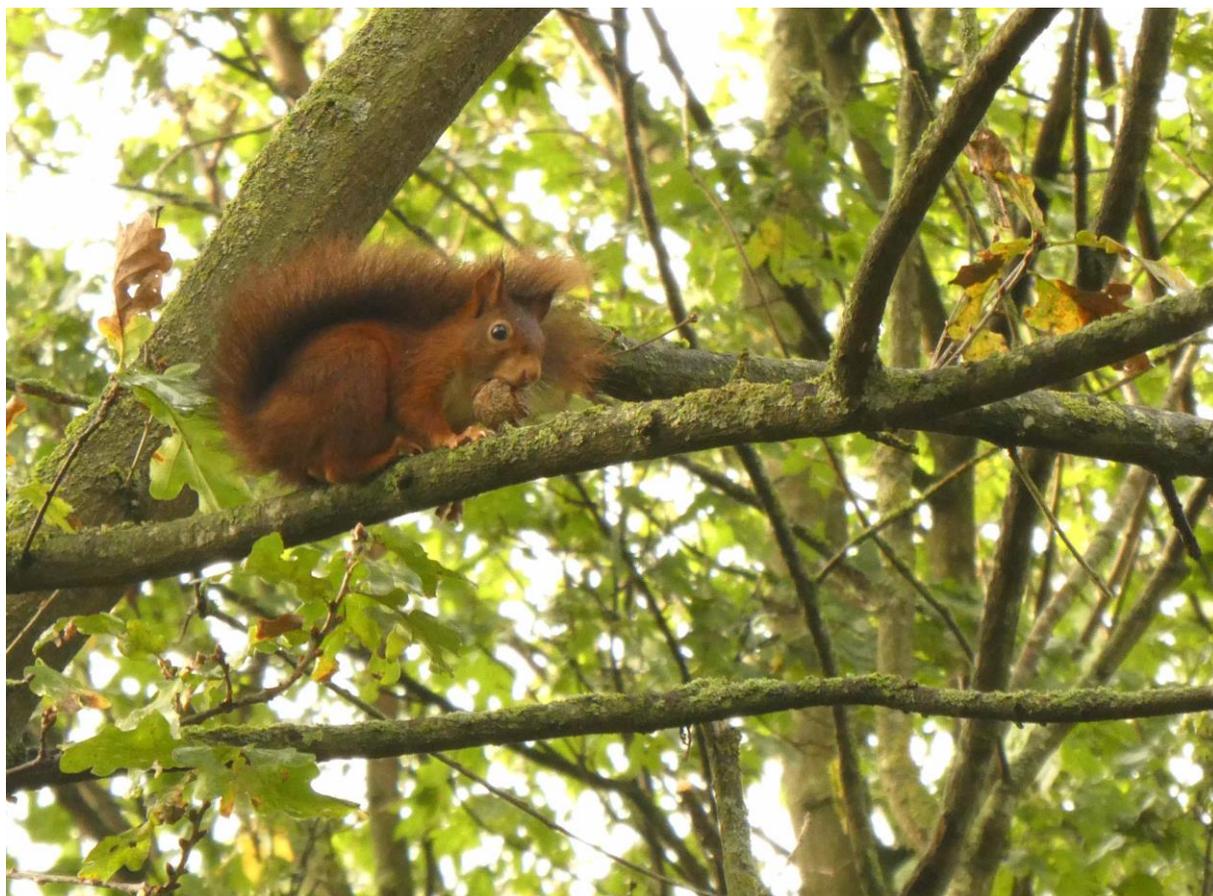
### **Autres coupes d'éclaircies : les écureuils n'apprécient pas**

Ces coupes concernent des surfaces importantes. Si dans quelques rares cas elles peuvent se justifier (robiniers trop abondants par exemple), cette généralisation des éclaircies a des conséquences sur plusieurs espèces d'oiseaux, de mammifères, de plantes, de champignons... Chez les oiseaux, certaines espèces recherchent une ambiance ombragée par le contact des couronnes des arbres, qui forme une voûte de feuillage *continue*. C'est le cas de l'Epervier notamment, mais aussi du Pouillot siffleur, espèce qui ne niche plus à Vincennes, mais qui pourrait revenir un jour. Les éclaircies conduisent à un couvert discontinu qui n'est plus favorable à ces espèces. Fait édifiant, à chaque fois qu'un site où nichait un couple d'Eperviers a été éclairci par ces coupes, celui-ci l'a déserté pour s'installer dans une parcelle voisine. Il faut dire aussi que ces parcelles deviennent beaucoup plus pénétrables et perdent leur caractère tranquille ; les espèces sensibles aux dérangements ne peuvent donc s'y maintenir. En outre, à cette facilité d'accès s'ajoute une autre conséquence : les nombreux tas de bois laissés en place qui, à première vue semblaient représenter une entrave au passage, attirent au contraire des « curieux ». Ces parcelles, qui étaient peu fréquentées avant les coupes voient ainsi arriver toutes sortes de personnes adultes ou jeunes qui utilisent le bois coupé pour diverses activités « ludiques » (monter sur les troncs, jeux de bâtons, généralisation des cabanes, etc.). Les troncs abattus, permettant de s'asseoir, facilitent par ailleurs le stationnement. Plus grave encore, tout ce bois disponible incite fortement à l'allumage de feux, évidemment interdit. Nous avons déjà alerté les gestionnaires au sujet des risques d'incendie, avant celui qui avait eu lieu dans une pinède près du Lac des Minimes (mais il y en a eu d'autres). Nous sommes évidemment favorables à la présence de bois mort au sol, mais uniquement celui qui est tombé naturellement.

Des arbres coupés sont en plus laissés fréquemment en travers de sentiers sinueux où il était agréable de passer, privant ainsi les promeneurs de parcours qu'ils avaient l'habitude d'emprunter.

Nous avons parlé des oiseaux. Mais il existe un mammifère bien connu pour lequel ces éclaircies systématiques ne sont pas du tout favorables : l'Écureuil roux. En effet, cet animal arboricole d'une agilité incomparable a besoin d'une configuration existant dans toute forêt *normale* : les écureuils apprécient particulièrement que les branchages d'arbres voisins se touchent ou soient très proches afin de pouvoir passer d'un arbre à l'autre et ainsi se déplacer sur des distances importantes sans descendre au sol. Ceci est d'autant plus vrai dans un bois périurbain où les dérangements de la faune liés à une surfréquentation sont plus importants. On a oublié cette exigence essentielle et évidente, et cette obstination à éclaircir, en espaçant les arbres tout en supprimant des sujets nourriciers, a très probablement une incidence néfaste sur la population d'écureuils du Bois de Vincennes. Certes, tout le monde a vu un écureuil descendre d'un arbre, cheminer au sol et remonter plus loin, mais il fait cela en alternance avec de longs parcours d'arbre en arbre. S'il n'a plus ce contact de branches d'arbres différents, c'est une caractéristique primordiale du milieu pour lequel l'Écureuil est morphologiquement constitué qui est perdue. Si l'Écureuil ne peut plus se servir de son agilité, c'est-à-dire ce pour quoi il est fait, c'est que la forêt a été amputée d'un aspect essentiel.

On voit donc que les exigences de l'Écureuil rejoignent celles des oiseaux forestiers : ils n'apprécient pas les forêts clairsemées artificiellement.



*Écureuil roux dans le Bois de Vincennes. Comme dans le Bois de Boulogne, sa présence témoigne du caractère ancien de ces deux reliquats boisés aujourd'hui isolés.*

### **Les plantes non plus**

Passons aux plantes. Fait notoire, ce type de coupe a en plus été effectué, lors de l'hiver 2011-2012, exactement dans la station d'une plante particulièrement vulnérable et rare en Ile-de-France, la Scille à deux feuilles *Scilla bifolia*. Cette station du Bois de Vincennes, certainement très ancienne, est attestée par des herbiers dès la première moitié du 19<sup>e</sup> siècle près du Couvent des Minimes, avant la création à la même place du lac du même nom. Ce qui en reste aujourd'hui, sous des chênes et des hêtres aux environs du lac est donc ce qui n'avait pas été détruit lors de son creusement fin XIX<sup>e</sup>. La coupe en question a concerné la partie hêtraie, où les troncs abattus, laissés sur place, ont empêché des touffes de ces plantes mêlées à des Anémones des bois de pousser, et n'ont pas été retirés depuis. Situation aggravée par un risque de piétinement et de cueillettes intempestives du fait du « pôle d'attraction » créé par les troncs coupés. L'année précédente, on n'y voyait presque personne et la plante, fleurissant tôt, passait relativement inaperçue.

On pouvait espérer que cela s'arrêterait là. Mais ce qui est plus grave, c'est que le même site a fait l'objet fin 2020 d'une seconde coupe semblable à la première, mais encore plus désastreuse : sol partout jonché de troncs de hêtres sains et déjà gros, étouffant une nouvelle fois de nombreuses touffes de scilles. Les coupes ont eu lieu en automne ou hiver, époque où rien n'apparaît en surface, et les fleurs sont ensuite sorties de terre seulement là où il n'y a pas de troncs au sol, avec sur le bord de ces derniers des scilles sortant péniblement, indiquant que tout le reste de la touffe était en dessous...

Il est plus que navrant de voir qu'une station de plante devenue aussi rare car déjà notablement amoindrie à la fin du 19<sup>e</sup> siècle, subisse plus de 150 ans après une très lourde perturbation liée à des travaux forestiers aussi superflus que nuisibles. Il paraît invraisemblable que l'on ne se soit même pas soucié de la protection d'une telle station, alors que pleuvent les discours sur la préservation de la « biodiversité ». Et qu'on ne nous dise pas que la station n'était pas connue, d'autant plus que nous avons protesté lors de la première coupe.

Il existe une autre conséquence importante de ces coupes sur la flore du sous-bois. Le Bois de Vincennes présente encore dans certaines parcelles des tapis de jacinthes des bois *Hyacinthoides non-scripta*, certes beaucoup plus discontinus que dans des massifs non périurbains d'Île-de-France, mais qui montrent son appartenance aux forêts anciennes. Toujours dans une hêtraie, la coupe de nombreux arbres pour éclaircissage a eu pour conséquence, par augmentation de l'éclairement, le développement important d'une flore rudérale (plantes herbacées et robinier) prenant le dessus sur les jacinthes des bois, qui auparavant ne subissaient pas cette concurrence ; laquelle s'est ajoutée à l'étouffement de nombreuses touffes de ces jacinthes par les troncs laissés au sol, comme pour les scilles. Ces éclaircies entraînent donc des perturbations du milieu avec une modification de la flore aboutissant à la régression de ses éléments les plus typiques. C'est ce que les gestionnaires du Bois de Vincennes appellent « dynamiser la flore du sous-bois » (!). Un tel phénomène pourrait bien se produire désormais aussi dans la station de scilles à deux feuilles. Grâce à leur floraison précoce, avant ou au début de l'apparition du feuillage des arbres, ces plantes spécialisées de la catégorie des géophytes ont trouvé, comme on sait, leur niche écologique dans des peuplements ombragés de feuillus où elles ne sont pas gênées par le développement d'une autre végétation. Mais dès que des éclaircies sont pratiquées, ces espèces deviennent alors très vulnérables.

Donc, comme pour les oiseaux, ce qui est important pour certaines espèces de plantes caractéristiques du milieu forestier, ce n'est pas la lumière mais l'ombre, laquelle est en fait une lumière subtilement tamisée par le feuillage.

Quant aux champignons, le fait que les mycorhizes qu'ils forment avec les arbres soient malmenés par des coupes trop fréquentes entraîne vraisemblablement une diminution de certaines espèces. De plus, il est maintenant établi que les arbres sont reliés entre eux sur le plan nutritif par ces réseaux mycéliens, ce qui confère à la forêt son caractère de communauté. C'est donc la santé de tout un peuplement d'arbres qui peut être affectée par des opérations d'abattage.

### **Les éclaircies ne font pas l'unanimité**

Par ailleurs, la parution du livre du forestier allemand Peter Wohlleben « La vie secrète des arbres »<sup>2</sup> apporte un nouvel éclairage sur cette question des éclaircies. A propos des hêtres justement, il écrit :

« Dans ce contexte, les hêtres ne sont jamais trop serrés, bien au contraire. Plus ils sont proches les uns des autres, mieux c'est. L'espacement des troncs de moins d'un mètre, que l'on rencontre souvent, leur convient très bien, même si leurs houppiers demeurent petits et ramassés. Les forestiers sont encore nombreux à juger cela néfaste pour les arbres, et les opérations d'éclaircissage consistant à abattre les spécimens réputés inutiles sont fréquentes. Des forestiers de Lübeck ont cependant observé qu'une forêt de hêtres dont les individus poussent serrés est plus productive. »

La nécessité de ces coupes d'éclaircies paraît donc de moins en moins crédible. Sur les affichettes déjà citées servant à les justifier, l'apparence de la « scientificité » est destinée à obtenir l'adhésion du public à ces pratiques de gestion du milieu. Devant des arbres sains coupés en pagaille (et parmi eux de beaux sujets), les explications de l'affichette affirment que tout cela est normal et nécessaire... Ainsi les promeneurs, désagréablement surpris au début à juste titre, peuvent repartir « rassurés ». Seule une petite minorité de personnes, qui ont du mal à accepter ce qui a été fait aux arbres d'un de leurs lieux familiers, se demandent tout de même s'il n'y a pas quelque chose de fallacieux dans cet affichage.

Il y a en plus le caractère arbitraire de ces coupes ; par exemple un magnifique saule fragile *Salix fragilis* bien vivant, comme le montraient ses jeunes feuilles fraîchement sorties, coupé pour rien en février ou mars 2019, et bien d'autres cas de ce genre. Sauf pour les cas les plus faciles, il n'est d'ailleurs même pas sûr que l'identification de l'arbre soit toujours faite avant son abattage, qui a lieu généralement en hiver, époque où il est plus difficile à reconnaître.

<sup>2</sup> Ed. des Arènes, Paris, 2017.



*Un des nombreux troncs de hêtres gisant sur des touffes de scilles à deux feuilles. Une coupe déplorable et inutile.*

### **Perchoirs en moins**

Un autre traitement maintes fois constaté, accompagnant souvent ces coupes, est la suppression des branches basses, qui nuit aux oiseaux de sous-bois par la perte de perchoirs de chants et d'étape, de sites de nids, et du couvert bas dont ils ont besoin. Cette pratique très ancrée du port « remonté », qui dénature l'allure des arbres et vient de la sylviculture intensive, est typique de méthodes interventionnistes en matière de gestion forestière. Notons que l'élagage naturel lié au manque de lumière n'a pas du tout les mêmes conséquences, car il laisse toujours subsister des branches mortes (qui peuvent servir de perchoirs), et même vivantes, sur les troncs. Ce traitement est particulièrement nuisible au port naturel des conifères comme les pins, dont les branches coupées ne repousseront plus ; on voit ainsi des pins sylvestres définitivement enlaidis et beaucoup moins fréquentés par les oiseaux. Encore une fois, ils se seraient dégarnis naturellement avec l'âge d'une façon beaucoup moins brutale dans leurs parties inférieures, en conservant des vestiges de branches.

### **Jusqu'à la coupe à blanc**

Mais les coupes d'éclaircies vont parfois plus loin. Vers 2014, a eu lieu l'une des premières coupes pour la « reconstitution de la chênaie-charmaie historique », comme indiqué à chaque fois par une pancarte. Et pour cette reconstitution, on a abattu tout un groupe de charmes magnifiques âgés de 80 ans environ... pour mettre à la place des baliveaux (dont des charmes) venant de pépinières. Donc on a estimé que ces superbes semenciers, supprimés sans aucun état d'âme, avaient moins de valeur que les plants qui les ont remplacés. Alors que sous les premiers, de nombreuses plantules de charmes germaient chaque printemps, on a remplacé ce processus naturel par une plantation, ce qui montre bien que c'est un système artificiel qui est préféré au renouvellement spontané dont le milieu, malgré sa situation périurbaine, a parfaitement les capacités. On cherche coûte que coûte à faire de la lumière pour ces plantations, alors que la régénération naturelle se fait sans problème en sous-bois pour beaucoup d'essences d'arbres et d'arbustes, et a eu lieu largement avec la tempête de 1999. Autre conséquence déplorable, les semences des arbres ayant en plus du rôle de régénération naturelle celui de nourrir la faune, celle-ci va être privée dans cette parcelle d'une part non négligeable de sa subsistance hivernale ; nous avons déjà vu le rôle important du charme pour l'alimentation des oiseaux et mammifères forestiers. Dans cette parcelle, on voyait auparavant des écureuils courir sur les branches des charmes pour cueillir des chapelets de fruits, et maintenant ils en sont réduits à aller à une mangeoire...

De plus, ces plants importés de pépinière de provenance géographique plus qu'incertaine viendront, quand ils seront en âge de fleurir, perturber par pollinisation croisée le patrimoine génétique de la descendance des sujets locaux dont l'origine, de génération en génération, remonte sans doute à des temps reculés. Mais on est loin de se préoccuper de ces questions.

Alors que la pancarte indique à chaque fois que seules les essences « colonisatrices » (du type robinier) sont coupées, la réalité est donc tout autre. Ce sont cette fois de véritables coupes à blanc qui sont effectuées. Ce type d'opération s'est multiplié depuis, avec là encore abattage de superbes sujets d'essences indigènes : tilleul à petites feuilles porteur de gui, merisier, charme, saule marsault, houx, etc. Les responsables de ces coupes détruisent aussi sans les voir tous les jeunes sujets issus de régénération spontanée qui étaient en sous-bois. Je connaissais très bien une jolie parcelle où de petits hêtres, de jeunes charmes et ormes, des aubépines, et bien d'autres espèces ligneuses disséminées par les oiseaux ou le vent, poussaient sous les grands arbres qui leur laissaient assez de lumière (on voit d'ailleurs cela partout dans le Bois de Vincennes si l'on y prête attention). C'était un territoire de Pics mars et de Sittelles, des écureuils y avaient leurs parcours habituels d'arbres en arbres et leurs caches dans le sol. On a rasé tout cela sans discernement pour y mettre des rangées de plants de pépinières. On détruit à la fois l'environnement d'animaux forestiers, mammifères et oiseaux, et le produit de la régénération naturelle, et ensuite on entend dire qu'on « favorise la biodiversité »... Ces coupes, en diminuant les surfaces d'habitats favorables disponibles, ne font qu'exacerber les conflits territoriaux entre oiseaux forestiers, et au bout du compte entraînent inévitablement une baisse de leurs effectifs.



*Le constat d'un gâchis : l'abattage de toute une série de charmes parfaitement sains d'environ 80 ans dans la partie sud du Bois, pour la « reconstitution de la chênaie-charmaie historique » (!)...Ce type d'opération continue à être pratiqué couramment dans d'autres parcelles.*

Mais cette pratique a encore d'autres conséquences. Ces coupes provoquent très souvent la prolifération massive d'essences indésirables (robinier<sup>3</sup>, ailante et même buddleia) amatrices de sols perturbés, et l'on peut voir derrière la pancarte « reconstitution de la chênaie-charmaie historique » le résultat inverse : des parcelles envahies par ces essences exotiques... Ces dernières provoquent l'étouffement des jeunes plants installés, lesquels sont aussi fréquemment grillés par le soleil qui arrive désormais sans obstacle jusqu'au sol. Ces lourdes pertes sont aussi financières. Alors que si on avait laissé le bois tranquille, cela n'aurait rien coûté, et les habitats naturels n'auraient pas été perturbés. Avant la coupe, un équilibre existait entre les quelques sujets adultes d'essences exotiques (robinier surtout) et les indigènes qui leur faisaient concurrence. Celui-ci a été rompu par une trouée brutale, qui a réveillé non seulement les rejets des robiniers, mais aussi leurs semences, au détriment des essences indigènes, dont on supprime en plus les repousses liées à la coupe (frêne par exemple) pour favoriser les plants introduits, alors qu'elles sont bien plus vigoureuses que ces derniers. N'oublions pas non plus que toutes ces nouvelles trouées dans le bois (la tempête de 1999 ne suffisait-elle pas ?) sont autant de brèches dans lesquelles le vent pourra maintenant s'engouffrer et entraîner la chute d'arbres. C'est aussi une atteinte au rôle tampon de la couverture forestière, qui atténue les écarts de température, conserve l'humidité, et permet ainsi de limiter les dégâts des canicules et sécheresses. Ajoutons que toutes ces coupes, en supprimant de nombreux sujets et leur descendance, conduisent à un appauvrissement de la diversité génétique des essences d'arbres, et diminuent d'autant leurs chances de résistance à ces extrêmes climatiques ou aux maladies. Tout cela ne fait donc que fragiliser encore davantage le peuplement boisé.

<sup>3</sup> Ce qui ne signifie pas que tout soit négatif dans le robinier : de vieux sujets hébergeant beaucoup de gui favorisent la Grive draine ; les Grimpereaux les visitent pour leur écorce crevassée, les Pics pour leur bois mort.



*Prolifération d'ailantes après coupe effectuée pour la « reconstitution de la chênaie-charmaie historique ».*

### **La faune doit rester sauvage**

C'est donc sur les charmes de la parcelle précédemment citée que nous avons vu non seulement des écureuils, mais aussi des verdiers se nourrir des chapelets de graines persistant encore en hiver, à proximité d'une batterie de mangeoires posées par des particuliers. Alors qu'en temps normal les oiseaux et les écureuils s'alimentent ainsi de façon autonome, ces personnes de bonne volonté sont persuadées qu'ils faut absolument les nourrir. Initiative qui peut être sympathique si elle reste isolée et non systématique. Malheureusement, outre que les mangeoires peuvent générer des épidémies chez les oiseaux, et contribuent maintenant à favoriser fortement un oiseau exotique envahissant et concurrent d'espèces cavernicoles, la Perruche à collier, cela entretient une vision erronée de la nature. Et une confusion entre ce qui est sauvage et ce qui ne l'est pas. Car l'animal sauvage, en principe, sait se nourrir tout seul dans un milieu qu'il connaît parfaitement. Il suffit d'observer. Les écureuils, les bouvreuils et les mésanges nonnettes étaient dans ce bois bien avant que la mode des mangeoires n'apparaissent. Mais le plus affligeant, c'est surtout de voir juste à côté des mangeoires des arbres coupés qui nourrissaient la faune...

De la même façon, un mot sur les nichoirs est nécessaire. Il n'y a pas bien longtemps que le Bois de Vincennes en était exempt. Les promeneurs pouvaient parcourir les sous-bois en ne voyant que des arbres dépourvus de tout ajout artificiel. Mais voici plusieurs années, on a posé toute une série d'énormes nichoirs numérotés destinés aux Chouettes hulottes. On ne peut plus se promener dans le bois sans finir par « tomber » sur l'une de ces boîtes, avec adresses « mail » des promoteurs de l'opération. Car il s'agit d'une initiative individuelle qui a reçu l'appui des gestionnaires. Ce qui n'est guère étonnant : la pose de nichoirs, mesure *obligatoirement* positive, peut devenir une sorte de caution de la suppression des arbres à cavités, puisqu'ils sont censés les remplacer. D'ailleurs, lorsqu'un arbre est mutilé, on lui accroche très souvent un nichoir pour bien montrer que l'on protège les oiseaux...

Là encore, un ou deux nichoirs pour ces chouettes, discrètement situés, seraient restés acceptables. Mais en plus d'être placés très en évidence et beaucoup trop bas (comment peut-

on ainsi espérer leur occupation par une espèce farouche ?), leur généralisation entraîne une espèce de quadrillage du territoire en y imprimant une marque humaine ostentatoire dans des secteurs du bois restés jusque là tranquilles, faisant oublier que les Hulottes du Bois de Vincennes n'avaient besoin de personne pour trouver des sites de nidification.

Dans un milieu naturel en bon état, il n'y a pas besoin de tous ces artifices, qui détournent les animaux de leurs habitudes naturelles et faussent l'idée même de l'autonomie du sauvage, voire l'annulent. Il est beaucoup plus instructif d'observer la façon dont la faune sait exploiter son habitat pour y trouver sa nourriture, et comment les oiseaux cavernicoles *choisissent* eux-mêmes un trou d'arbre pour nicher.

### Coupes d'arbres séculaires

Les arbres approchant les 100 ans ou les dépassant largement ne sont pas épargnés par les coupes. On a même vu en 2010 des chênes centenaires abattus en avril-mai, soit en pleine saison de nidification... Il y avait dans le tronc de l'un d'eux une loge de pic abritant une nichée d'étourneaux, laquelle aurait très bien pu abriter de jeunes pics. Il y eut des protestations, ce qui sauva deux autres chênes, et les abattages à cette époque sensible cessèrent semble-t-il. Mais la coupe hivernale de vieux arbres vivants, notamment de chênes, ne cessa pas pour autant. Il est pourtant très important de conserver un maximum de vieux sujets, étant donné qu'un grand nombre de ceux-ci sont déjà tombés lors de la tempête de décembre 1999 et que leur renouvellement sera très long.

Et on a pu de même observer que l'abattage incompréhensible de sujets sains de plus d'un demi-siècle (érable plane, charme, hêtre...) est toujours en vigueur... Sans oublier, en 2021, celui de tilleuls à petites feuilles centenaires et en bonne santé (sur le trajet d'un « parcours sportif »), l'un des arbres indigènes les plus intéressants du Bois.



*Pic mar et son jeune au nid dans un orme. Bois de Vincennes, fin mai 2021.*

On peut s'inquiéter pour l'avenir des Pics et d'autres espèces du bois, si une telle politique d'abattage ne cesse pas, ces oiseaux ne pouvant vivre que là où se trouvent des arbres âgés. Et une forêt sans Pics n'est pas une vraie forêt, laquelle, pour mériter ce nom, doit donc comporter obligatoirement du bois mort et des vieux arbres, auxquels sont également liés

toutes sortes d'insectes (Lucane, Grand Capricorne, etc.). Il faut en particulier se préoccuper de l'avenir du Pic mar à Vincennes, dont les possibilités de nidification et d'alimentation s'amenuisent ainsi d'année en année.

Le motif que tout le monde connaît est la « sécurité ». La probabilité de recevoir une grosse branche morte ou un tronc est quasi-nulle, et hors tempêtes, tous les habitués de longue date du Bois que nous connaissons n'ont jamais assisté à la chute d'un arbre, fait très rare. Se promener dans un bois où existent de vieux arbres est infiniment moins dangereux que les périls routiers. En fait, il est pratiquement impossible de prévoir quel arbre tombera. On rencontre de temps à autre dans le Bois un vieux chêne tombé dont on n'avait pas prévu la chute. À notre connaissance, il n'y a jamais eu d'accident.

Il faudrait aussi que l'on mette un terme à la pratique consistant à transformer en « totems » (où seul le tronc subsiste avec des moignons de branches) les vieux arbres morts ou encore vivants, sous le prétexte absurde qu'ils sont moins dangereux sous cette forme. Dans cet état, ils ne sont pratiquement plus visités par les pics, lesquels aiment avoir une diversité de diamètres de branches (les pics bigarrés recherchent les branches mortes petites ou moyennes, que ce soit pour se nourrir ou la bonne résonance du tambourinage) ; sans oublier la suppression de ces perchoirs très appréciés des rapaces, gobemouches, etc. Cette mutilation entraîne aussi la perte du caractère esthétique des branches tortueuses de la couronne de ces vieux arbres. Le résultat est très laid.



*Chêne « totémisé ». Une logique sécuritaire disproportionnée ayant fait perdre à cet arbre l'essentiel de son intérêt pour les oiseaux (pics, rapaces, gobemouches...).*

### **Lierre et gui**

Il faut encore ajouter un mot sur les arbres à lierre et à gui. Nous avons souvent insisté pour leur conservation, étant donné leur rôle important pour la faune. Les interventions contre le gui semblent s'intensifier, avec l'abattage d'arbres qui en portent, tels que *Tilia cordata* déjà mentionné et de très beaux peupliers parfaitement vivants, ou la mutilation de ces derniers par

suppression des branches avec gui. Considérer la présence de cette plante comme une sorte de « maladie » qu'il faut éradiquer, c'est n'avoir rien compris à son rôle dans l'écosystème. Voilà une mesure « prophylactique » totalement anti-biodiversité : suppression du garde-manger des Draines et Fauvettes à tête noire qui consomment les baies, des fleurs du gui au printemps attirant insectes et insectivores, et des cachettes diurnes pour les Chouettes hulottes. Car c'est le gui qui permet aux arbres de garder un peu de feuillage en hiver. Nous voyons moins de Grives draines depuis quelques années, et il faut s'en inquiéter. L'élimination du gui n'a aucun sens dans un bois où il n'existe pas d'exigence de rentabilité. Beaucoup de vieux arbres qui en sont porteurs sont d'ailleurs peu affaiblis (et lorsqu'ils le sont, ils deviennent des arbres pour les pics...). Le gui, plante hémiparasite qui ne prélève que la sève brute (eau et sels minéraux), n'est pas aussi nuisible aux arbres qu'on le croit.

D'autre part, des particuliers s'acharnent sur de vieux lierres en les sectionnant à la base des arbres, croyant « faire le bien ». Dans ce cas, les services municipaux accrochent désormais une pancarte condamnant ces actes et rappelant le rôle important du lierre dans la nature. Cette initiative représente un progrès, si ce n'est que dans le même temps, on continue à couper des arbres à lierre. Une situation pour le moins paradoxale.

Parmi les oiseaux attirés par les arbres revêtus de lierre, figure une espèce inattendue : le Pic mar. Après avoir remarqué au Bois de Vincennes sa présence sur des arbres porteurs de lierres fertiles, et observé un sujet cueillant une baie de lierre dans une forêt du Val d'Oise, je découvre dans deux ouvrages (Géroutet, 1980 ; Crocq, 2007)<sup>4</sup> qu'il est le seul Pic mentionné comme consommateur de ces fruits... Enfin, les secteurs abondamment fournis en arbres à lierre sont un des habitats de nidification du Roitelet triple-bandeau. Encore des raisons supplémentaires pour que cesse une fois pour toutes l'élimination du lierre ou des arbres qui le portent.

### **Débroussaillages, traitement des chemins et aménagements divers**

Les débroussaillages brutaux durant l'hiver sur des surfaces non négligeables, par exemple dans les zones herbeuses parsemées de ronciers et d'églantiers de la plaine de l'Allée Royale, supprimant des sites de nidification d'oiseaux au printemps suivant (Fauvette grisette) et détruisant évidemment des chrysalides d'insectes, semblaient s'être atténués depuis quelques années, au point que l'on pouvait croire à la fin de ces méthodes radicales. C'était une bien grande illusion, car nous sommes vite repassés à la consternation : deux opérations destructrices, inutiles et gratuites ont eu lieu dans ce secteur à la fin 2019.

La première est le broyage de la plus belle haie de prunelliers du Bois (une centaine de mètres de long), ce qui porte une lourde atteinte à une multitude d'oiseaux et d'insectes. Les Bouvreuils (espèce menacée, il faudra le répéter combien de fois ?) la fréquentaient au début du printemps pour se nourrir de bourgeons, et on y entendait leur chant, puis son éclatante floraison était un ravissement tant visuel que sonore, avec le bruit des abeilles, bourdons et autres butineurs ; enfin les prunelles nourrissaient nombre d'oiseaux. Sans parler des sites de nidification. À travers ces pratiques agressives, une haine de l'épineux (curieusement dirigée contre le prunellier) et donc du sauvage apparaît ici sans ambiguïté.

La seconde opération a été l'élimination complète d'un petit bosquet buissonnant au milieu d'une clairière herbeuse, qui était un site de nidification de Fauvettes grisettes, et où au sommet de branches mortes on pouvait voir chanter l'Hypolaïs polyglotte. Alors qu'il était agréable de passer derrière ce bosquet bordé de ronces et d'églantiers toujours habité par les oiseaux, ce petit coin de campagne a été remplacé par un lamentable espace ouvert et nu, qui se transforme en terrain de jeu et où maintenant tout le monde est en vis-à-vis. L'objectif, on le voit bien, c'est ouvrir, ouvrir toujours plus, rendre tous ces lieux *transparents et occupés*, et donc invivables pour la faune sauvage qui a toujours besoin de se cacher. Il nous a été dit que c'était « pour faire une prairie ». La prairie existait déjà. La vraie raison, c'est : on ne veut que de l'herbe, pas de broussailles ni d'ormes à branches mortes au centre...

<sup>4</sup> Géroutet P., 1980 : *La vie des oiseaux. Les Passereaux. Du coucou aux corvidés*. Ed. Delachaux et Niestlé ; Crocq C., 2007 : *les oiseaux et les baies sauvages*. Ed. Belin Éveil Nature.



*Cette haie de prunelliers, ici en fleurs en avril 2018, a été entièrement broyée en décembre 2019. D'autres massifs de prunelliers de ce secteur ont depuis subi le même traitement...*

Quant aux sentiers, le débroussaillage des bords pour la circulation des personnes était auparavant effectué trop tôt. Suite à nos demandes, il semble qu'il soit plus souvent décalé pour éviter la période de nidification ; mais cette fragile avancée a connu des revirements, ce qui ne permet pas de s'assurer de la pérennité de ces mesures. De plus, on continue à faucher précocement les bords de chemins et allées très larges, ce qui n'a aucune utilité. Ces plantes qui ne gênent personne et qui au contraire intéresseraient une partie du public, sont l'habitat d'une multitude de papillons, chenilles et chrysalides. A ce titre, « Le fauchage et l'essartage des bords des routes et laies forestières (souvent pratiqués dès l'été) se révèlent aussi particulièrement dommageable. » (*Sauvons les papillons*, p. 75).

Plus regrettable encore est le réaménagement après 2005 de « parcours sportifs » dans les parties les plus typiquement forestières et les plus intéressantes du bois, désormais dénaturées par tous ces équipements : portiques, poteaux de slalom et autres éléments de ce « mobilier » urbain scellé dans la nature. Les installations antérieures à la tempête de 1999, moins nombreuses, étaient plus discrètes et mieux intégrées. Il en a résulté un afflux de personnes dans ces secteurs (qui ne seraient pas venues là en l'absence d'aménagements), dérangeant la faune, tassant le sol et piétinant la végétation aux abords des chemins. On a donc choisi de faire passer ces parcours devenus beaucoup plus clinquants dans le cœur forestier du bois, alors que certaines parties périphériques, plus « humanisées », auraient été mieux adaptées. Le passage de sentiers normaux à des sentiers « équipés » entraîne une véritable occupation du milieu. Il était pourtant écrit en 2005 dans un dépliant de la Mairie de Paris sur les bois de Boulogne et de Vincennes : « Le cœur des bois constitue une zone de refuge protégée des activités humaines dont la sauvegarde et la protection restent plus que jamais d'actualité ».

Comme on a provoqué par ces aménagements une augmentation de la fréquentation de ces chemins – avec stationnement de personnes à chaque équipement –, arrive inévitablement son corollaire, la « sécurisation », qui se solde par un plus grand nombre d'arbres coupés en bordure, jugés « dangereux » pour un oui ou pour un non. C'est ainsi que l'on fait perdre à un beau sentier forestier beaucoup de son intérêt.



*L'intrusion de ces équipements dénature le paysage forestier et s'inscrit dans une véritable politique d'occupation du milieu naturel.*

Un partage des usages en milieu naturel est parfaitement tolérable lorsque ceux-ci, qui sont surtout des modes de déplacement, ne nécessitent pas d'infrastructure et n'ont donc aucun impact sur le paysage (marche, cheval, vélo). Ce qui est beaucoup moins admissible, c'est qu'une activité puisse bénéficier d'installations permanentes imposées aux autres utilisateurs des chemins, qui les voient apparaître un jour sur leur parcours habituel. Le Bois de Vincennes est un espace naturel et non un parc d'attractions.

S'agissant du sol terreux des chemins, celui-ci a une importance pour la faune et la flore. Sa texture change selon les conditions météorologiques, et la boue formée par temps de pluie est recherchée par toutes sortes d'oiseaux (Hirondelles, Merles et Grives, Sittelle, Pie) pour consolider leur nid. Les flaques bien sûr sont des abreuvoirs et lieux de bain naturels pour tous les oiseaux (les plus grandes étant de précieux points d'eau en période sèche). Mais il ne faut pas oublier non plus que les insectes viennent aussi s'y désaltérer : papillons, abeilles...

Transformation en allées blanches gravillonnées accompagnée de coupes collatérales en bordure, comblement des flaques par des broyats de bois issus de coupes d'arbres... Voilà comment certains chemins perdent leur aspect naturel. Fini l'herbe qui pousse au milieu, les arbres près du bord, les oiseaux qui viennent se baigner ou tout simplement le contact avec le sol véritable. Des chemins avec de la boue et des flaques après la pluie, c'est normal dans une forêt. Et les habitués du Bois de Vincennes mettent depuis longtemps des chaussures adaptées.

Derrière le Lac des Minimes, aux équipements intrusifs d'un nouveau parcours sportif s'est ajouté en 2017 un remodelage de ruisseaux à la pelleuse, avec bâche de géotextile (enduite d'une substance argileuse), empièvements propres et suppression de la végétation riveraine, donnant un ensemble (chemins et ruisseaux) particulièrement dénaturé. Ce qui a bien sûr fait disparaître aussi le Martin-pêcheur, car tous ses perchoirs indispensables, des branches basses au-dessus de l'eau, ont été détruits. Il est inquiétant de voir que ce mode opératoire s'est

poursuivi dans d'autres secteurs comme aux environs du Lac de Saint-Mandé. Une diminution de l'étanchéité est invoquée pour justifier ces travaux. Si c'est bien le cas, un peu de perméabilité du lit des ruisseaux est justement une de leurs caractéristiques naturelles. Il est d'ailleurs possible qu'une telle situation existe depuis longtemps. On peut s'interroger sur le caractère urgent de ces opérations certainement très coûteuses, qui mobilisent un véritable chantier de travaux publics en sous-bois. Et qu'est devenue la faune aquatique (poissons, crapauds accoucheurs, etc.) qui habitait les ruisseaux avant les travaux ? On se le demande. Un colmatage local d'éventuelles fissures aurait été beaucoup moins perturbateur pour le milieu de vie de ces animaux. On nous dit que le ruisseau redevient vite comme avant. Faux : en fait, de nombreux éléments importants – comme les branches-perchoirs du Martin-pêcheur, de vieux petits arbres qui poussaient au bord, des plantes aquatiques – impitoyablement éliminés pour le chantier, ne sont plus là. Comme toujours, son aspect antérieur a été bien vite oublié... Certes, ces ruisseaux avaient été créés de main d'homme au XIXe siècle. Mais ils se sont depuis renaturés au fil du temps, pour finalement prendre l'allure de petits cours d'eau forestiers. On ne peut donc pas dire qu'ils sont *complètement* artificiels.

### Réflexions, conclusion

Si nous cherchons à approcher le mieux possible le sentiment partagé qui nous habite en tant que promeneurs naturalistes, c'est que le Bois de Vincennes reste suffisamment grand pour que nous puissions y trouver encore des lieux où satisfaire un besoin de nature. Mais d'un autre côté, ce sentiment peut être contrarié à tout moment par une très mauvaise surprise, justement dans un de ces lieux auxquels on est attaché depuis longtemps et que l'on croyait à l'abri de toute dégradation. Combien de fois sommes-nous partis avec entrain pour passer un bon moment dans la nature, pour en revenir aigris par des abattages, des débroussaillages ou encore de nouveaux aménagements du type « parcours de santé » ?

Ayant revisité le Bois de Boulogne sur une assez grande étendue, j'ai eu l'impression de parcourir un bois normal, sans toutes ces coupes aberrantes constatées à Vincennes. Il faut rester prudent (je suis loin d'être allé partout) mais la comparaison a permis de mieux se rendre compte de l'inutilité de toutes ces interventions.



*Une vision courante dans le Bois de Vincennes. Ici des troncs de chênes et de hêtres.*



*« Une parcelle encore intacte. Pour combien de temps ? » Telle était la légende de cette photo avant l'hiver 2021-2022. Ce n'est plus le cas, hélas : une coupe pour plantations a mis à mal ce lieu tranquille où vivaient des écureuils, des oiseaux et où la régénération naturelle des arbres et arbustes se faisait très bien.*

En raison des coupes qui surviennent sans arrêt, l'impossibilité pour la faune sauvage de trouver un milieu stable et tranquille pour pouvoir s'y établir durablement sans être dérangée pourrait bien entraîner la fuite d'une partie de ses représentants. On ne voit pratiquement plus de Bouvreuils, alors que cet oiseau était redevenu commun dans les années 2000 (et il l'était encore il y a quelques années), et même le Faisan s'est raréfié. L'observation de renards en pleine journée, assez courante il y a une quinzaine d'années, est aussi devenue moins fréquente.

On ne soulignera jamais assez que d'autres modifications insidieuses mais moins apparentes peuvent aussi nuire à de nombreuses espèces d'animaux ou de plantes sensibles à certains changements du milieu. Il a déjà été question, notamment pour les oiseaux, des effets nuisibles de la sélection des essences et des arbres au port « remonté » ou « totémisé ».

Si on ajoute à cela les équipements sportifs en sous-bois et leur fréquentation, les chemins refaits à neuf ou revêtus de copeaux, ou encore l'arrivée des nichoirs, c'est finalement l'ambiance forestière, soumise à cette culture de l'intervention et de l'aménagement, qui s'efface peu à peu au profit de celle du type « parc de loisirs ». Et au bout du compte, c'est bien ce qui est spontané et non modifié, c'est-à-dire la nature, qui régresse inévitablement. On mesure là le fossé qui existe entre de grands effets d'annonce, tels que le « Plan biodiversité 2018-2024 » de la Mairie de Paris, et la réalité du terrain, qui va bien souvent dans le sens contraire comme nous l'avons vu à travers de multiples exemples.

Et ce n'est pas tout : aux atteintes imputables à la gestion s'en ajoutent d'autres. Car le Bois est aussi devenu le terrain de jeux de notre civilisation « événementielle » : la promenade des visiteurs habituels est de plus en plus souvent gâchée par des manifestations de masse (cross, parcours d'obstacles...) à grands renforts de sonorisation agressive, qui n'ont pas leur place dans ce sanctuaire de verdure dédié en priorité au calme et à la détente. Au mépris d'une telle

vocation du Bois, on n'a rien trouvé de mieux qu'organiser depuis quelques années le festival techno (ou apparenté) « We love green » (!), générant au mois de juin un niveau sonore démentiel dans le secteur des terrains de sport, entre lesquels s'intercalent de nombreuses friches, zones buissonnantes et petits bois où on a oublié qu'une faune sauvage est présente... Un bruit nocif qui investit en réalité tout le Bois de Vincennes et lui enlève son charme à une des plus belles époques de l'année. La pandémie de coronavirus de 2020-2021 n'aura que temporairement mis un coup d'arrêt à tous ces regroupements massifs, leurs organisateurs et adeptes étant revenus à l'assaut du Bois depuis la fin de crise sanitaire...

Une autre « trouvaille » a été la création par la Mairie de Paris d'un espace naturaliste absurde au beau milieu d'un croisement de sentiers habituels des promeneurs, zone dont l'intérêt pour la flore et la faune (Fauvette grisette...) était connu de longue date. Inutile d'imaginer les effets de cette incitation à venir se masser en un même lieu...

Toujours dans cette politique d'une pression maximum sur le milieu, la Mairie de Paris a aussi voulu faire du Lac Daumesnil un lieu de baignade avec infrastructures, projet fortement dénaturant heureusement abandonné en 2018 grâce au combat exemplaire du collectif « Bois de Vincennes – Le Feu au Lac ». Ce qui n'a malheureusement pas empêché, sur les berges de ce dernier, des interventions particulièrement lourdes consistant en l'élimination pure et simple des zones buissonnantes favorables aux oiseaux...<sup>5</sup>

A l'inverse, lorsqu'on n'incite pas à la surfréquentation, nous avons eu la preuve qu'une coexistence est possible entre des visiteurs assez nombreux (mais non concentrés) et un milieu conservant tout son aspect naturel : promeneurs, cavaliers et cyclistes restant sur les sentiers, bordés par une végétation spontanée suffisamment dense, n'incitant pas à y pénétrer. C'est cet équilibre qui fait l'originalité du Bois de Vincennes.

C'est donc la part *spontanée* du milieu que recherchent de nombreux visiteurs, même s'ils ne sont pas naturalistes ; beaucoup de gens viennent là parce qu'ils y trouvent un petit dépaysement hebdomadaire dans un endroit *qui ne ressemble pas à un parc*. Le degré de naturalité n'est certes pas aussi élevé que dans des forêts plus étendues et plus éloignées, mais il n'est pas négligeable pour un bois périurbain. Bien qu'incomplète, cette nature de proximité joue un rôle primordial : procurer en certains endroits une *évocation* de milieux plus naturels et plus lointains, et par conséquent éviter chez les citadins une coupure totale avec la nature. Malgré les nombreuses espèces introduites, plantées ou subsponnées et l'aspect souvent assez « rudéral », il existe encore à Vincennes un vieux fond forestier dont on trouve des témoins vivants : beaux restes de chênaies-charmaies sur sol naturel, présence de mammifères spécifiquement forestiers comme l'Ecureuil roux, le Mulot sylvestre et le Campagnol roussâtre, tapis de Jacinthes des bois, présents sans doute depuis des siècles... Si toutes ces espèces peuvent paraître banales dans de grands massifs forestiers du Bassin Parisien, elles prennent une valeur particulière dans ce contexte d'îlot boisé au milieu d'un environnement urbanisé. C'est cela qui fait le caractère précieux de ce bois.

Février 2022.  
(Réactualisé en 2023 et 2024)

---

<sup>5</sup> Après écriture de cet article, une nouvelle menace grave et frontale pour le Bois de Vincennes a surgi : le projet du passage de la prolongation de la ligne 1 du métro en plein bois, qui devait entraîner la coupe de milliers d'arbres et la dénaturaison d'une grande superficie de terrain boisé. Le collectif « Touche pas à mon bois » s'est alors mis en place pour s'opposer à ce projet, qui a finalement été retiré en décembre 2022.